



HAL
open science

Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : dépôt métallique de type “ trophée ”

Magali Garcia, Matthieu Demierre, Matthieu Poux

► To cite this version:

Magali Garcia, Matthieu Demierre, Matthieu Poux. Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) : dépôt métallique de type “ trophée ”. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2010, 28, pp.27-30. halshs-02514886

HAL Id: halshs-02514886

<https://shs.hal.science/halshs-02514886>

Submitted on 26 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

SANCTUAIRE DE CORENT (PUY-DE-DÔME). DÉPÔT MÉTALLIQUE DE TYPE « TROPHÉE ».

Magali GARCIA, Matthieu DEMIERRE, Matthieu POUX

Un projet de mise en valeur du sanctuaire de Corent, porté par le Conseil Général du Puy-de-Dôme, a donné lieu à une campagne de sondages/surveillance de travaux, effectuée d'août à octobre 2010 sous l'égide du Laboratoire Universitaire pour l'Enseignement et la Recherche en archéologie Nationale (LUERN, responsable Magali Garcia, Université Lumière Lyon 2).

A cette occasion, de nouvelles observations ont pu être effectuées en divers points du sanctuaire, découvert en 1993 par John Collis et Vincent Guichard puis fouillé de manière plus extensive entre 2001 et 2005 sous la direction de Matthieu Poux (Université Lumière Lyon 2).

Fondé autour du milieu du 2^e s. av. J.-C. (La Tène C2/D1a), ce sanctuaire se présente dans son premier état sous la forme d'un enclos palissadé d'une quarantaine de mètres de côté ; lui succède, au début du 1^{er} s. av. J.-C. (La Tène D1b/D2a), une galerie sur poteaux qui circonscrit plusieurs enclos et/ou bâtiments en construction légère. Ces premiers aménagements sont remplacés, entre le milieu du siècle et l'époque augustéenne, par des structures maçonnées qui adoptent les mêmes formes architecturales : à l'instar des trois autres, la branche septentrionale de la galerie d'époque laténienne fait place à un portique maçonné, qui a constitué la zone principale de surveillance.

Bien que déjà fouillé en 1993, ce secteur du portique n'avait été dégagé que jusqu'à la base des structures gallo-romaines. L'implantation, dans le cadre de la mise en valeur du site, d'un système de passerelle d'accès sur poteaux profondément fondés a entraîné la réalisation de cinq sondages. Un seul s'est révélé négatif, la zone ayant été largement perturbée par le creusement d'une fosse d'épierrement moderne déjà vidée lors de la campagne de 1993.

Suite à la découverte du dépôt métallique à l'origine de cette notice, l'ensemble de la galerie a été décapé, afin d'achever la fouille de la zone et vérifier l'étendue du dit dépôt. Ce décapage extensif a permis de confirmer les hypothèses avancées, quant à l'organisation architecturale et stratigraphique des vestiges mis au jour par les précédentes opérations de fouille et de sondage.

Ce secteur se présente, au début de la période de fonctionnement du sanctuaire, sous la forme d'un sol de cailloutis de pouzzolane et de basalte fortement damé, dans lequel sont implantées diverses structures, dont un foyer. Située à l'extérieur de l'enceinte palissadée constitutive du premier *téménos*, cette zone semble dédiée à des activités profanes.

A la phase suivante, elle se retrouve intégrée à l'emprise du sanctuaire, élargie de plusieurs mètres en direction du nord. La fouille de cette année a mis en évidence la limite nord de la galerie monumentale qui succède au premier *téménos*, dont le tracé avait été restitué dans la continuité de celui mis en évidence le long de la branche orientale ; cette limite est matérialisée par une cloison en terre implantée dans un fossé peu profond, d'environ un mètre de large, d'orientation est-ouest. Elle est interrompue, au milieu de la branche nord, par deux retours perpendiculaires d'orientation nord-sud. Plus profondément fondées (près de 80 cm de profondeur), ces dernières correspondent sans doute à des palissades de refend et semblent matérialiser un accès secondaire au *téménos* aménagé dans sa façade nord. Cette hypothèse est renforcée par l'existence, à l'époque romaine, de deux piles de maçonnerie constitutives d'une sorte de porche d'entrée construit au même emplacement. Au nord de cette cloison, le sol de cailloutis est rechargé à l'aide de tessons d'amphores, à l'instar des sols de circulation et d'occupation mis au jour depuis 2005 au nord du sanctuaire.

Lors du démantèlement des structures qui a précédé la reconstruction du sanctuaire au milieu du 1^{er} s. av. J.-C., les fossés sont comblés avec du mobilier issu du sanctuaire, notamment une grande quantité de faune (dont le faciès est similaire à celui mis en évidence dans les structures fouillées au centre du *téménos*) mêlées à un sédiment fortement charbonneux. Parmi ce mobilier, on note la présence d'éléments particuliers : en particulier, de trois anneaux ployés en or, découverts dans le comblement supérieur de la tranchée de palissade perpendiculaire située le plus à l'ouest.

Ces remblais sont scellés par les premiers niveaux de construction de la galerie maçonnée d'époque romaine.

C'est à ce niveau, au centre de la branche nord de la galerie, qu'a été mis au jour le dépôt métallique qui a motivé l'extension des sondages. Il s'agit d'un ensemble de onze objets en fer et en alliage cuivreux, répartis et superposés sur une surface d'environ 80 cm de long pour 1 m de large. Enfoui dans le fossé de limite extérieure de la galerie, il est associé à quelques éléments de faune et de céramique représentatifs de toute la période de fonctionnement du sanctuaire laténien (La Tène D1-D2a). La disposition des objets, densément concentrés dans ce tronçon précis du fossé, suggère un enfouissement intentionnel, consécutif à la destruction de la galerie.

La plupart d'entre eux ont pu être identifiés in situ, avant prélèvement par une équipe du CREAM de Vienne. On note, en particulier, la présence de 4 umbones de bouclier, d'une plaque de fourreau, de deux ferrures et surtout, d'un important amas ferreux, qu'un premier nettoyage sur le terrain a permis d'attribuer à une cotte de maille complète ou conservée en grande partie. A cet ensemble d'objets en fer s'ajoute une crête de sanglier porte-enseigne en bronze, déposée une vingtaine de centimètres plus au nord (fig. 1). La totalité des objets a été pris en charge par le CREAM de Vienne et sont en cours de restauration. L'étude complète du dépôt étant prévue à court terme, dans le cadre de la publication monographique du sanctuaire, ne sont présentées ici que les premières observations qualitatives et taphonomiques effectuées lors de la fouille et des travaux de restauration.

La petite taille des *umbones*, ainsi que leurs ailettes rectilignes sont caractéristiques des exemplaires de La Tène D1, très minoritaires sur le site de Gournay-sur-Aronde. Une attribution typologique plus précise (variantes Nierstein, Nîmes ou Sion), tributaire du nombre et de la répartition et des rivets sur les ailettes, ne peut être proposée pour l'instant. La cotte de maille se distingue par sa qualité technologique, avec des mailles rivetées au rapport $\frac{1}{4}$ (connexion de chaque maillon avec quatre autres anneaux). La mise en évidence d'un ou plusieurs rivet(s) de plus grande taille, pris dans la masse ferreuse, permettra peut-être de restituer le mode de fixation des épaulières sur la partie pectorale. Il s'agit à l'évidence d'une pièce complète ou largement conservée (pectoral et épaulière), qui ne trouve pas d'équivalents en Gaule, ni même parmi la vingtaine d'occurrences recensées en Europe à la période laténienne. La crête de sanglier-enseigne est formée par une tôle ajourée à décor de « esses » maintenue par une gouttière rectiligne, qui garantit son identification - par comparaison avec les crêtes de *carnyx*, incurvées à une extrémité. Elle peut être rapprochée de la dizaine d'exemplaires actuellement connus en Gaule, notamment sur les sites de Mandeuire, de Neuvy-en-Sullias, de Tintignac ou encore, de Souillac-sur-Mer.

Sur le plan taphonomique, les coques de bouclier sont disposées par paires et bois contre bois (coques inversées). Elles sont complètes, même si deux exemplaires présentent des traces d'affaissement dues à un écrasement volontaire ou à la pression exercée par les aménagements postérieurs. Elles comportent toutes les vestiges de bois minéralisés, tant sous la coque que sous les ailettes. Une matière organique spongieuse a été observée sur deux exemplaires, qui évoque une couverture en cuir, attestée sur plusieurs *umbones* de type similaire issus des nécropoles valaisannes en Suisse. Ces vestiges organiques en cours de traitement (F. Médard, Anatex) permettent de supposer que les boucliers ont été déposés entiers, sans toutefois exclure la possibilité de manipulations destructives (coups d'objets contondant, perforations, ...) non détectées avant restauration. Des empreintes de textiles et/ou de fibres végétale ont également été mises en évidence sur toute la surface de la cotte de maille, qui indique un recouvrement par une étoffe - sous-cotte molletonnée, tunique ou emballage, partiel ou intégral, du dépôt dans un sac en matériau périssable ?

La complémentarité des objets, leur rareté et leur état de conservation permettent d'avancer une première piste d'interprétation, qui demandera à être confirmée par les travaux de restauration. L'ensemble est identifié aux vestiges d'un trophée guerrier (*tropaion*), exposé à l'origine contre le mur d'enceinte du sanctuaire. La composition du lot et sa disposition renvoient directement aux représentations transmises par l'iconographie classique (arc d'Orange, temple d'Athéna Polias Niképhoros de Pergame, monnaies césariennes), qui attestent la confection de mannequins parés

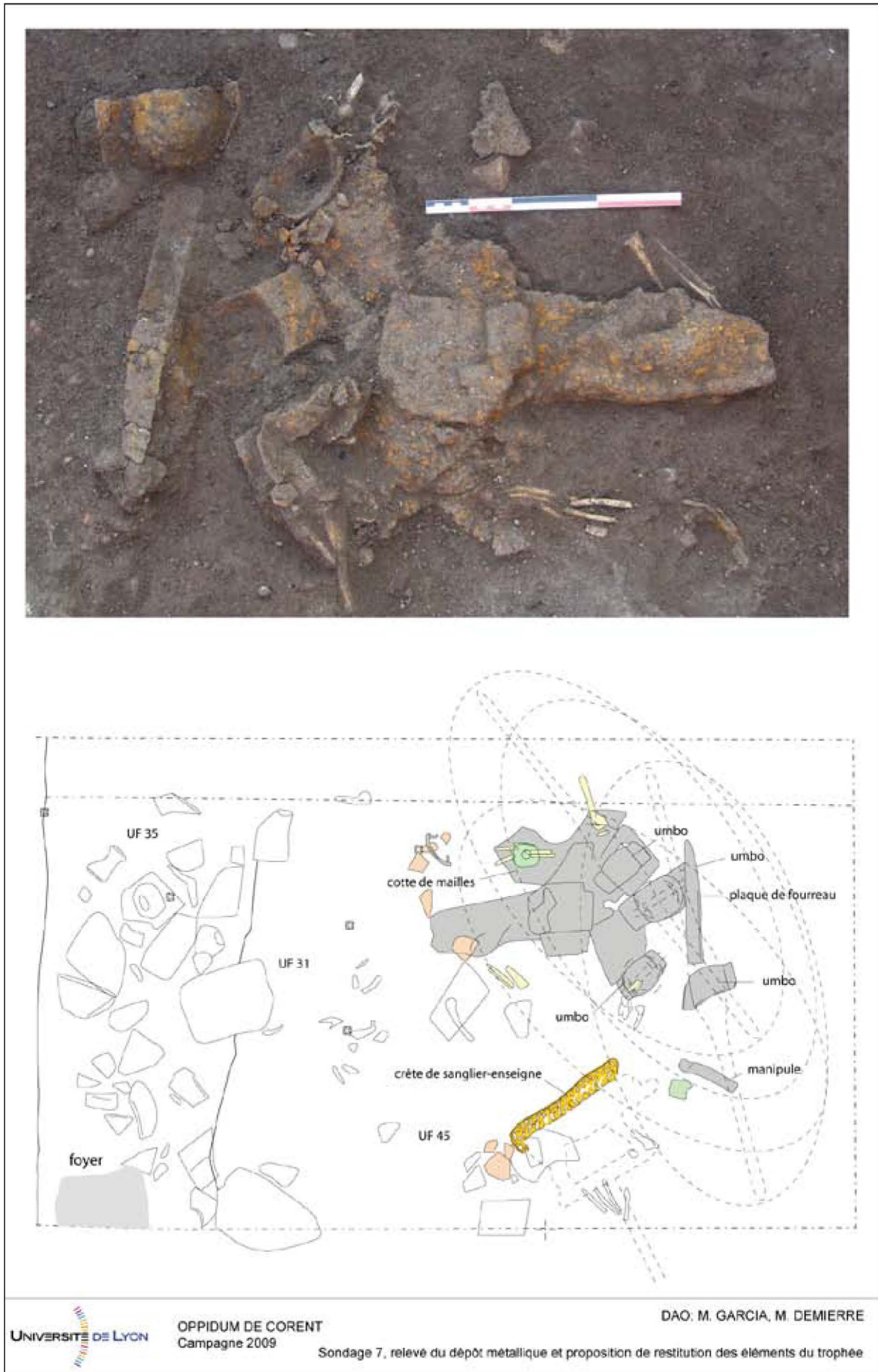


Fig. 1

des armes ennemies dédiées aux divinités : torse hissé sur une croix de bois et revêtu d'une tunique, d'une cuirasse ou d'une cotte de mailles, bras terminés par deux boucliers fixés dos à dos (i.e. coque contre coque), parfois surmonté d'un casque et plus fréquemment, de lances, d'enseignes et de trompes de guerre en arrière-plan. L'existence de telles mises en scène est attestée, pour le territoire arverne, par un célèbre passage de Plutarque (*Vie de César* 26, 6).

La découverte d'armes interprétées comme le reliquat de trophées est courante en Gaule, dans les sanctuaires de Gaule septentrionale ou orientale. En revanche, l'association d'objets caractéristiques du *tropaion/tropaeum* gréco-romain y est rarement attestée, en raison du rituel qui consistait à démonter ces mannequins et à mutiler les armes avant enfouissement (Brunaux et Rapin 1988). L'existence d'un bris inhumatoire ne peut être en l'occurrence confirmée, ni exclue en l'état actuel des études. La datation ancienne du mobilier et sa situation, dans le fossé d'implantation d'une palissade démantelée au cours de La Tène D2, plaident quoi qu'il en soit pour un dépôt secondaire, effectué dans le cadre de la reconstruction du sanctuaire au début de l'époque romaine. Si son caractère intentionnel ne fait aucun doute, les circonstances et les modalités exactes de cet acte d'enfouissement restent à établir.

Replacée dans le contexte général du site, cette découverte conforte les observations réalisées sur l'ensemble du mobilier métallique issu de l'enclos (Demierre 2006). Elle affirme définitivement son identification à un lieu de culte caractérisé, dans son premier état (La Tène C2-D1a), par les vestiges de pratiques culturelles traditionnelles à caractère guerrier et aristocratique, dont le dépôt découvert cette année constitue la marque la plus emblématique.

BIBLIOGRAPHIE

BRUNAUX ET RAPIN 1988 : BRUNAUX (J.-L.), RAPIN (A.), Gournay II : Boucliers et lances, dépôts et trophées. Editions Errance, 1988

DEMIERRE 2006 : DEMIERRE (M.), Le mobilier métallique ferreux du sanctuaire de Corent : analyse taphonomique et fonctionnelle. Mémoire de Master inédit, Université de Lausanne (Suisse).

POUX 2006 : POUX (M.), Le sanctuaire arverne de Corent. In : Goudineau, Chr. (dir.), Religion et société en Gaule. Editions Errance - Pôle Archéologie du Rhône, Paris 2006, 117-134.

POUX 2008 : POUX (M.), avec la participation de M. Demierre, S. Foucras, M. Garcia, R. Guichon, G. Verrier, Blutige Opfer und Weinspenden in Gallien am Beispiel des spätkeltisch-römischen Heiligtums von Corent (F). In : GROH (St.), SEDLMAYER (O), Blut und Wein. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz (Mai 2005). Editions Monique Mergoïl, collection *Protohistoire Européenne* 10, 2007, 11-33.

Rapports de fouille en ligne sur le site www.luern.fr